



# CHARTRE de FONCTIONNEMENT

Version du 24 Août 2025

**Ce document fait office de Règlement intérieur du Club.**

## **La Charte de fonctionnement de l'AS Edelweiss**

### **Préambule**

1. Cette charte décrit les principes qui permettent à l'AS Edelweiss de fonctionner. Elle complète les statuts de l'association.
2. Chaque personne impliquée dans la vie du Club se doit de connaître cette Charte, de la respecter, et de la faire respecter. Ceci est particulièrement vrai pour :
  - a. L'équipe d'**entraîneurs** avec les jeunes du club ou des scolaires, ou tout **autre intervenant** rémunéré ou bénévole avec les jeunes du club ou d'autres (groupe adulte, pré-club, etc).
  - b. L'équipe de **bénévoles impliqués** dans la vie de l'AS Edelweiss, et notamment les **membres du bureau**.
3. Les adhérents, et leurs parents pour les plus jeunes, sont informés de l'existence de cette Charte, et participent à sa mise en œuvre dans la vie quotidienne de l'AS Edelweiss.

### **A. OBJECTIFS, ETAT D'ESPRIT ET ATTITUDE**

4. **Au sein de l'AS Edelweiss, nous faisons tout notre possible pour :**
  - a. Permettre à toutes et tous de s'épanouir grâce au sport, en développant individuellement et collectivement ses capacités (physiques, sportives, sociales, etc.).
  - b. Proposer un espace qui permet l'intégration, le respect, l'attention égale pour toutes et tous, et un soutien adapté aux besoins de chacune et chacun.
  - c. Développer la responsabilité individuelle et collective envers le matériel du club ou de tout autre site ou structure visitée, et plus largement envers l'environnement naturel dans lequel nos pratiques nous amènent.
  - d. Avoir une attitude courtoise, franche, positive, et respectueuse envers tout le monde.
5. **Quand les activités incluent une part de compétition, nous mettons en avant :**
  - a. La philosophie du respect des règles, du fair-play sportif, du respect des juges et officiels, des bénévoles du club et d'ailleurs, du matériel, et de l'environnement.
  - b. La recherche de résultats dans le respect des possibilités physiques ou morales de l'individu.
  - c. La progression est mise en avant plutôt que la performance.

Mettre en œuvre cet état d'esprit et ces attitudes est le rôle de chacune et chacun au sein de l'AS Edelweiss.

**En acceptant la responsabilité d'un groupe, les entraîneurs ou les intervenants bénévoles, prennent naturellement un rôle plus central et deviennent garants de l'image du club.**

**C'est aussi le cas pour les bénévoles activement impliqués dans la vie de l'AS Edelweiss (bureau).**

Et puisqu'il peut aussi être utile de décrire ce que l'on NE VEUT PAS :

Les pratiques suivantes, qui ont malheureusement pu exister dans le monde du sport (et ailleurs aussi) n'ont aucune place au sein de l'AS Edelweiss : ridiculiser, rabaisser, agresser physiquement ou verbalement, dégrader du matériel, et toute autre attitude de ce genre.

### **B. FONCTIONNEMENT – ASPECTS SPORTIFS ET MATERIEL**

6. **Vision, projet sportif, anticipation et programmation**

- a. Le bureau et les entraîneurs établissent un projet sportif sur le moyen / long terme :
    - i. Activités proposées : ski de fond, biathlon, rollerski, préparation physique, etc.
    - ii. Publics accueillis : jeunes de U9 à U18, adultes, pré-club, etc.
    - iii. Cohérence entre les moyens du club et ses ambitions en termes d'activité / public.
  - b. Pour chaque groupe, l'équipe d'entraîneurs, ou d'encadrants bénévoles, ont en charge :
    - i. Le projet spécifique du groupe : objectifs, fréquence des entraînements, prévision des stages (vacances ou été), préparation et inscription aux compétitions, etc
    - ii. La communication à toutes les personnes concernées (club, jeunes, parents) : du projet en début de saison, et du bilan en fin de saison – notamment pour préparer la saison suivante
- 7. Animation du groupe tout au long de l'année – Chaque entraîneur / encadrant bénévole doit :**
- a. Maintenir un contact régulier avec ses jeunes ou moins jeunes : entretiens individuels et collectifs, objectifs, bilans intermédiaires, etc.
  - b. Proposer un système de planification et de communication « qui marche pour tout le monde » (whatsapp, mail, ou autre)
    - i. Pour l'entraîneur et son équilibre pro / perso
    - ii. Les participants et leurs familles ... et leurs agendas à court et moyen terme
  - c. Gérer les bonnes et mauvaises surprises, seul ou collectivement en fonction de la situation.
- 8. Gestion du matériel :**
- a. L'équipe d'entraîneurs est responsable des commandes et de l'entretien du matériel ...
  - b. ... et avec son ou ses groupes, de l'entretien, et du rangement du matériel au quotidien.
  - c. Le mini-bus est sous la responsabilité des entraîneurs.

## C. FONCTIONNEMENT ÉQUILIBRÉ – INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT

### **9. Engagement pour la saison**

- a. Sauf cas particulier bien défini, toute personne impliquée activement dans le club s'engage pour la saison entière (Septembre à Août).
- b. Ceci inclut : entraîneurs, encadrants bénévoles, bénévoles du bureau, etc
- c. Chacun.e fait de son mieux pour prévenir et protéger le club de tout changement individuel.

### **10. L'annexe 1 décrit nominativement les rôles pour l'année en cours.**

- a. Outre ses rôles, chacun participe autant que possible aux activités collectives : recherche de fonds, événements festifs, compétitions organisées par l'AS Edelweiss, etc

### **11. Équilibre humain et financier du club**

- a. Le club vit par ses jeunes, ses encadrants et entraîneurs, ses bénévoles, et ses finances.
- b. Il est vital que tous les membres les plus impliqués (entraîneurs et membres du bureau) prennent soin de cet équilibre délicat au mieux de leurs compétences et opportunités.

### **12. Chacun dans son rôle fait du mieux qu'il ou elle peut, ce qui implique aussi :**

- a. Continuer à s'améliorer, à apprendre, à explorer, à s'informer et s'inspirer
  - i. Pour les entraîneurs et encadrants : sur les plans sportifs, pédagogiques, physique et mental ... pour soi et pour ce que l'on peut proposer au groupe
  - ii. Pour les bénévoles actifs dans la gestion du club : sur les plans administratifs, financiers, organisationnels, relationnels, etc.
- b. Reconnaître qu'il arrive de se tromper, de faire des erreurs, et dans ce cas : informer, apprendre, trouver des solutions individuellement ou collectivement selon le cas de figure.
- c. Faire un point d'équipe (Bureau + Entraîneurs) 2 à 4 fois par an + besoins ponctuels